

j'y auray seu contribuer. Par bonheur néanmoins il m'est tombé un mss. de lettres esrites par divers rois, princes et seigneurs au roy Louis-le-jeune, parmi lesquelles j'en ay rencontré deux qui regardent les anciens seigneurs de Beaugé, dont je vous envoye la copie cy-jointe, et je m'assure qu'elles ne vous seront pas entièrement désagréables quand vous les aurez bien considérées, car elles contiennent des particularités que je n'ay point leues ailleurs. Si j'avois quelque chose de plus rare et singulier, il ne vous seroit pas dénié; mais nos quartiers n'ont guères conservé de pièces convenables à vostre édifice, au moins elles ne sont pas tombées entre mes mains. Vous en pourrez trouver davantage aux archives des anciennes abbayes qui vous avoisinent, lesquelles je ne doute pas que vous n'avez feuilletées; et si, par hasard, vous y avez trouvé quelque chose concernant les rois de Bourgogne, depuis l'an 300 jusque en l'an 1032, ou des comtes de Bourgogne ou de Mascon, vous m'obligerez infiniment de m'en faire part, d'autant que j'ay dessein d'en faire réimprimer l'histoire avec les preuves, sur l'espérance de quoy je demeureray pour jamais, Monsieur,

Vostre très-humble etc., etc.

DU CHESNE.

A Paris, ce 1 Octobre 1637.

Le bon M. de Vaugelas, (c'est la qualification invariable que lui donnaient ses amis) ne tarda pas à répondre à Guichenon et à lui mander une lettre de recommandation pour MM. Favre, ses deux frères, fixés à Chambéry et en position l'un et l'autre de faciliter ses recherches soit à la Chambre des Comptes de Savoie, soit dans tous les autres dépôts de titres publics et privés. Le style de ces lettres est comparativement plus pur, plus moderne que celui des auteurs de ce temps. L'urbanité de l'expression, le tour et le rythme de la phrase sont en parfaite harmonie avec les pensées et les sentiments auxquels elle sert d'enveloppe. Ces lettres nous apprennent un fait qui a son importance au point de vue